DÉDIÉ AUX HÔTELS
DEPUIS 1992

Bonjour WORLD
CENTRE DE LANGUES

UNE FORMATION PRÉCISE, UNE LANGUE ACQUISE

www.bonjour-world.com
bonjour@bonjour-world.com

19, Avenue Marx Dormoy
63 000 Clermont-Ferrand
Tel.: 04 73 34 14 27

Bonjour WORLD
CENTRE DE LANGUES

BONJOUR WORLD
EN QUELQUES CHIFFRES

1992
date de creation du premier centre de formation BONJOUR WORLD®

100%
formateurs formés

43 000
nombre d'heures de formation total en 2020

94
centres

20 années d'experience dans la formation des langues **à distance**

29
langues

98%
native speakers

76%
formateurs salariés

200/300
nombre de fonctions et secteurs couverts respectivement

95%
Formateurs résidents fiscaux français

ECOSYSTEME BONJOUR WORLD®

Brain Booster
- Certificat reconnu d'Etat - CECRL
- Développement des compétences
- Autonomie

PERF Track / Vi
- Suivi de performance
- Outil de visio-conférence intégré

UP VALUE
- Enquête de satisfaction continue

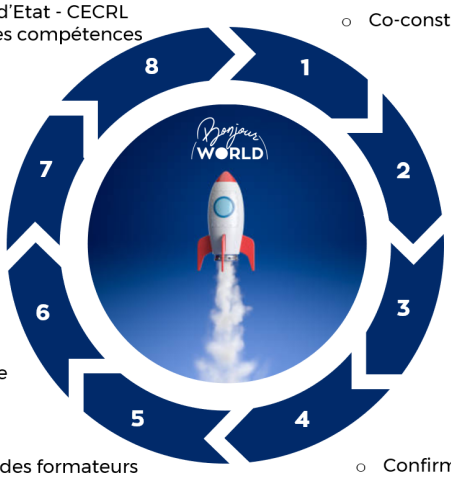

1. Co-construction des besoins linguistiques
2. Diagnostic
   - linguistique
   - zone de confort d'apprentissage
   (MY TEST)
3. Identification des parcours pédagogiques
4. Confirmation par l'apprenant
5. Validation des formateurs linguistes et planification
6. Enquête de satisfaction continue
7. Suivi de performance
   - Outil de visio-conférence intégré
8. Brain Booster
   - Certificat reconnu d'Etat - CECRL
   - Développement des compétences
   - Autonomie

19, avenue Marx Dormoy
63000 CLERMONT FERRAND
04 73 34 14 27
www.bonjour-world.com

SAS au capital de 40 000€ - RCS : 433 580 859 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 433 580 859 00026 – Code APE : 8559 A
N° intracommunautaire : FR 40433580859 – N° de formation 83630345463

Bonjour WORLD
CENTRE DE LANGUES

SOCLE ET BLOCS DE COMPETENCES EN LANGUES

SOCLE DE COMPETENCES

10 heures avec formateur + 1 accès Digital Learning

BLOCS DE COMPÉTENCES SUR-MESURE

- **Compétence Métier**
  Bloc de 1 à 4
  4 heures
- **Compétence Secteur**
  Plus de 40 secteurs
  4 heures
- **Coaching Mise en confiance**
  (exercices filmés)
  4 heures
- **Coaching Oral**
  (prononciation, accent)
  4 heures
- **Rédaction & e-mail**
  4 heures
- **Successful meetings**
  4 heures
- **Ecouter / Noter / Reformuler**
  4 heures
- **Business Conversation**
  4 heures
- **Présentation activité / produits**
  4 heures
- **Argumentation & Négociation**
  4 heures
- **Accueil de partenaires internationaux**
  (mise en situation lors de visite de la ville)
  4 heures
- **Discussion par téléphone**
  4 heures
- **Digital learning**
  3/6/12 mois
- **Intensive Day**
  10h-16h avec lunch
  6 heures
- **Semaine Immersion**
  9h-12h sur 5 jours
  15 heures

19, avenue Marx Dormoy
63000 CLERMONT FERRAND
04 73 34 14 27
www.bonjour-world.com

SAS au capital de 40 000€ - RCS : 433 580 859 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 433 580 859 00026 – Code APE : 8559 A
N° intracommunautaire : FR 40433580859 – N° de formation 83630345463

Compétence Métier

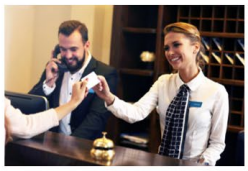

Durée: 4 heures

Objectifs:

- Préparer à parler dans le cadre de son métier facilitant les échanges avec une clientèle ou fournisseurs internationaux
- Le bloc se divise lui-même en sous-bloc de 1 à 4
- Les sous-blocs auront le même contenu, seule la difficulté augmentera
- Faire une description des attraits touristiques / présenter des activités locales et les valoriser / gérer des plaintes avec diplomatie / gérer les départs des clients et traiter les notes...

Temps forts:

- Vocabulaire spécifique au métier (accueil, réception, réservation, restauration, cuisine, ménage...)
- Mise en situation professionnelle avec jeux de rôle

Compétence Secteur

Durée: 4 heures

Objectifs:

- Faire parler en faisant un tour d'horizon du secteur de l'hôtellerie, lui permettant de s'exprimer sur son marché à l'oral comme à l'écrit
- Formateur issu du secteur en question
- Développer le lexique propre à l'hôtellerie / accueillir des clients / valider une réservation et les diriger / décrire une chambre et les services associés / donner des renseignements relatifs aux commodités disponibles et aux horaires...

Temps forts:

- Présentation des tendances du marché et leaders/concurrents
- Utilisation de vidéos à 360°

Coaching Mise en Confiance

Durée: 4 heures

Objectifs:

- Ce module s'adresse aux personnes qui ne pensent pas être à la hauteur pour progresser en langue
- Dédramatiser la situation et faire oublier les précédents obstacles linguistiques

Temps forts:

- Interview filmée en début et fin de module pour montrer les progrès
- Participation à une heure de classe de conversation en mini-groupe

Coaching Oral

Durée: 4 heures

Objectifs:

- Détecter et corriger les mauvaises habitudes
- La prononciation et l'intonation des mots font partie intégrante de l'apprentissage d'une langue

Temps forts:

- « Straight to the point » : faire des phrases simples et clairs
- Prendre le réflexe de prononcer les mots de la bonne façon
- Lecture à voix haute d'une pièce de théâtre ou d'un dialogue de film

Rédaction & Email

Durée: 4 heures

Objectifs:

- Entraîner le stagiaire à rédiger tout type de document
- Être capable de le faire avec plus d'assurance et plus rapidement

Temps forts:

- Rédiger un email professionnel, exercice chronométré
- Vocabulaire spécifique aux courriers formels
- Ecrire un discours de remerciement, une newsletter...

Successful Meetings

Durée: 4 heures

Objectifs:

- Donner à la personne les mêmes chances de succès qu'elle aurait eu lors d'un échange dans sa langue natale
- Être capable de formuler rapidement une opinion lors d'une réunion

Temps forts:

- Création et remise d'un glossaire d'expressions clés
- Participation à une heure de conversation en mini-groupe à distance

Ecouter/Noter/ Reformuler

Durée: 4 heures

Objectifs:

- Ecouter et comprendre un interlocuteur
- Retranscrire l'essentiel de son message
- Acquérir une meilleure compréhension à l'oral

Temps forts:

- Simulation d'un appel téléphonique et prise de notes
- Retranscrire le contenu d'un message en français / anglais

Business Conversation

Durée: 4 heures

Objectifs:

- Permettre à l'apprenant à mener une conversation orientée business avec un collaborateur ou un client

Temps forts:

- 2 heures de discussion 1-1 sur un thème lié au monde du travail
- 2 heures de classe de conversation en mini-groupes sur un thème de son choix

Présentation d'activité/produits

Durée: 4 heures

Objectifs:

- Faire une présentation à l'oral devant un public
- Gagner en aisance pour présenter un projet, un bilan, etc...

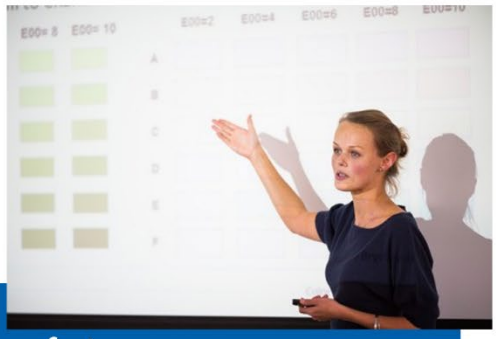

Temps forts:

- Faire une présentation avec un support powerpoint
- Pouvoir répondre de manière détaillée à des questions techniques

Argumentation & Négociation

Durée: 4 heures

Objectifs:

- Être à l'aise lors d'une négociation avec des clients ou fournisseurs
- Savoir convaincre dans une langue étrangère

Temps forts:

- Mise en situation 1 : Présenter une offre commerciale et un tarif
- Mise en situation 2 : Relancer par téléphone et email, et faire une deuxième proposition argumentée

Discussion par téléphone

Durée: 4 heures

Objectifs:

- Être à l'aise avec un interlocuteur étranger par téléphone
- Acquérir une meilleure compréhension à l'oral
- Reprendre la conversation en main

Temps forts:

- Appels de 30 minutes avec échanges sur thèmes professionnels
- Débat sur un thème d'actualité au choix
- Intégrer des expressions idiomatiques

Conversation Class

Durée: 4 heures

Objectifs:

- Maintenir de façon originale le contact entre les équipes dispersées
- Gagner en aisance à l'oral en pratiquant l'anglais avec le formateur et 3 ou 4 personnes sur des sujets déterminés à l'avance

Semaine 49

	LUNDI 2/12	MARDI 3/12	MERCREDI 4/12	JEUDI 5/12	VENDREDI 6/12
12.30 - 13.30	WORKING ACROSS CULTURES	FAMILY	NEWS HEADLINES	HOLIDAYS	FAMILY
17.30 - 18.30	SHOW & TELL (bring an object to share with the class)	CURRENT AFFAIRS	FOOD & DRINK	OVER TO YOU (bring a topic for free discussion)	

Semaine 50

	LUNDI 9/12	MARDI 10/12	MERCREDI 11/12	JEUDI 12/12	VENDREDI 13/12
12.30 - 13.30	TRAVEL	WORK LIFE BALANCE	SHOPPING FOR CLOTHES	NEWS HEADLINES	CURRENT AFFAIRS
17.30 - 18.30	HIGHER EDUCATION	NEWS AROUND THE WORLD	CLOTHES & SHOPPING	WEEKEND ACTIVITIES	

Thèmes généraux et culturels par niveaux

FRESHMAN

SOPHOMORE

ADVANCED

Semaine Immersion 15h

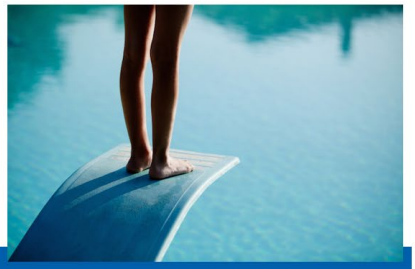

Durée: 15 heures

9h-12h sur 5 jours*

Objectifs:

- Passer en revue plusieurs blocs de compétence
- Idéal pour les personnes souhaitant une remise à niveau ou accédant à des fonctions nécessitant l'anglais

*sauf les deux jours de participation au cours de conversation (12h30 – 13h30)

Temps forts:

- Evaluation en début et fin de semaine
- 1 bloc de compétence par jour
- Différents formateurs en alternance
- Participation à 2 heures de conversation en mini-groupe
- Rédaction et présentation sur un thème choisi

Semaine Immersion 30h

Durée: 30 heures

9h-17h sur 5 jours

Objectifs:

- Traiter les problématiques spécifiques tant à l'oral qu'à l'écrit
- Passer en revue plusieurs blocs de compétence
- Idéal pour les personnes souhaitant une remise à niveau ou accédant à des fonctions nécessitant l'anglais

Temps forts:

- Evaluation en début et fin de semaine
- Déjeuner culturel
- Différents formateurs en alternance
- Rédaction et présentation sur un thème choisi

Immersion: Londres ou Canterbury

Durée: 30 heures, 9h-17h sur 5 jours

2 formules:

- mixte (15h cours collectifs & 15h cours individuels)
- groupe (30h cours collectifs)

Objectifs:

- Développer ses compétences business
- Développer aisance et réactivité au sein d'un groupe dans un contexte international

Temps forts:

- Partenariat avec London School of English
- Mini-groupe: 4-6 stagiaires
- Hébergement « Gold Homestay »
- Repas / Networking Lunches / Sorties

Bonjour WORLD
CENTRE DE LANGUES

Digital Learning

Durée: 3/6/12 mois

Objectifs:

- Pratiquer son anglais quand on veut, où qu'on soit
- Préparer ses cours ou réviser son anglais n'a jamais été aussi fun! Le Digital Learning est un complément idéal pour les cours avec formateurs proposés chez BONJOUR WORLD

Temps forts:

- Approche ludique avec série de vidéos tournées en Auvergne
- Apprentissage en micro-learning
- Accès illimité sur PC, tablette, smartphone
- Nouveaux contenus tous les jours
- Dictionnaire et lexique intégrés

INVESTIR L'AVENIR

BONJOUR WORLD®: premier éditeur de Digital Learning en langues en Auvergne-Rhône-Alpes

Découvrez notre Digital Learning en 60 secondes en vidéo

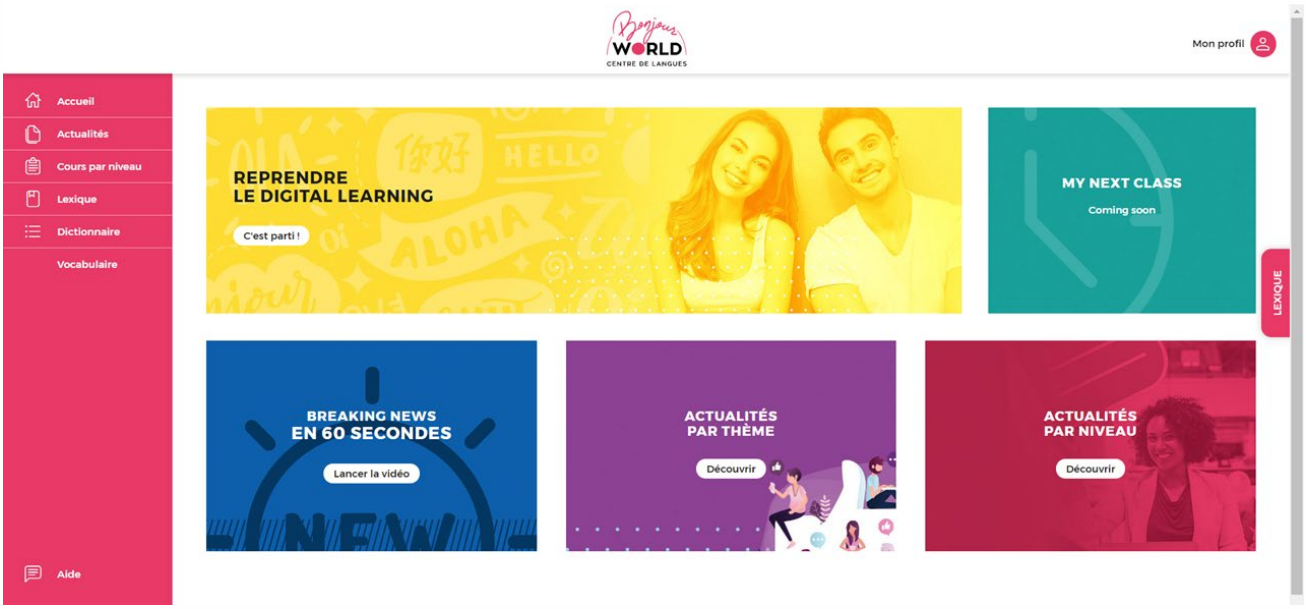

19, avenue Marx Dormoy
63000 CLERMONT FERRAND
04 73 34 14 27
www.bonjour-world.com

SAS au capital de 40 000€ - RCS : 433 580 859 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 433 580 859 00026 – Code APE : 8559 A
N° intracommunautaire : FR 40433580859 – N° de formation 83630345463

Bonjour WORLD
CENTRE DE LANGUES

LIEUX DES FORMATIONS

En cette période post-COVID 19, nous dispensons nos formations sur plusieurs lieux mais il nous est recommandé par l'Etat Français et la FFP (Fédération Française de la Formation Professionnelle) dont nous sommes un membre actif de **privilégier les formations à distance.**

1. **Formation à distance :**
   Il vous suffit d'un ordinateur, smartphone ou tablette pour pouvoir accéder à vos cours en individuel ou en groupe avec nos formateurs certifiés. Nous avons des outils de visio-conférence intégrés pour vous faciliter votre accès.

2. **Formation sur nos différents centres :**
   Découvrez en vidéo nos centres modernes décorés par notre artiste, Marjorie Herrero.

- ✓ **PARIS** : 67, rue Chabrol, 75010 Paris
- ✓ **LEVALLOIS-PERRET** : 43, Rue Pierre Brossolette, 92300, Levallois Perret
- ✓ **CLERMONT-FD** : 19, Ave. Marx Dormoy, 63000 Clermont6ferrand
- ✓ **ORLEANS** : 39, Avenue Denis Papin, 45800 Saint-Jean-de-Braye **et** 4, bis Rue Croix de Malte, 45000 Orléans
- ✓ **LYON** : 3, Cours de la liberté, 69003
- ✓ **LILLE** : 116, Rue Nationale, 59800 Lille
- ✓ **TOULOUSE** : 2, Rue d'Austerlitz, 31000 Toulouse
- ✓ **BORDEAUX** : 31, Allées de Chartres, Bordeaux, 33000 Bordeaux
- ✓ **TOURS** : 19, Rue Emile Zola, 37000, Tours
- ✓ **RENNES** : 5, Rue Pierre Joseph Colin, 35000 Rennes

Découvrez nos 94 sites en cliquant ici

3. **Formation en entreprise :**
   Nous formons les salariés à travers la France, directement en entreprise (TPE / PME / Grands Groupe / Institutions).

4. **Formation à votre domicile ou chez le formateur :**
   Nous utilisons très peu ce type de formation mais elle peut être mise en place au cas par cas.

19, avenue Marx Dormoy
63000 CLERMONT FERRAND
04 73 34 14 27
www.bonjour-world.com

SAS au capital de 40 000€ - RCS : 433 580 859 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 433 580 859 00026 – Code APE : 8559 A
N° intracommunautaire : FR 40433580859 – N° de formation 83630345463

BONJOUR WORLD EN VIDEO

Cours à distance avec nos formateurs

Nos centres modernes

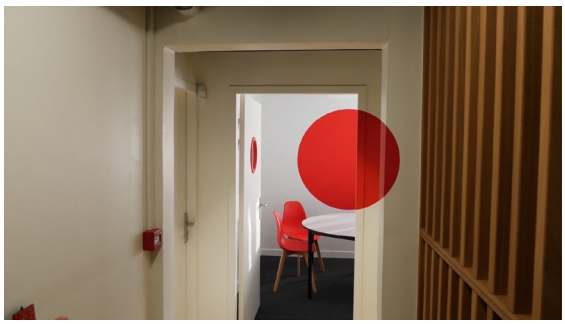

Accès aux cours à distance

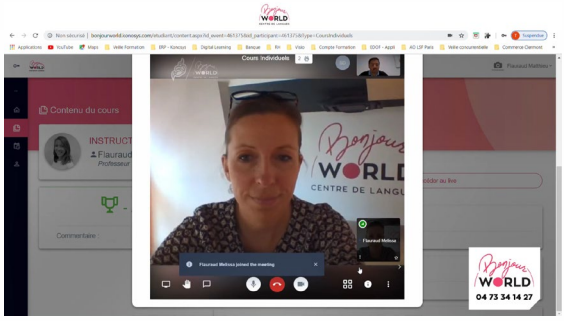

Des solutions de financement

Digital Learning en anglais

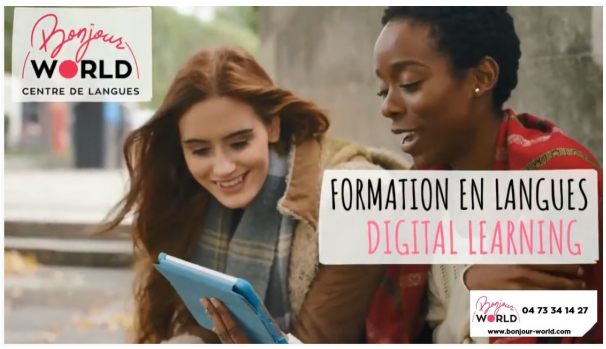

Digital Learning en LSF

19, avenue Marx Dormoy
63000 CLERMONT FERRAND
04 73 34 14 27
www.bonjour-world.com

SAS au capital de 40 000€ - RCS : 433 580 859 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 433 580 859 00026 – Code APE : 8559 A
N° intracommunautaire : FR 40433580859 – N° de formation 83630345463

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2021

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation à BONJOUR WORLD implique :
- l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat,
- le respect par les stagiaires du règlement intérieur.

2. DÉFINITIONS

Action de formation inter-entreprises : formation regroupant des particuliers et/ou des salariés de différentes entreprises.
Action de formation intra-entreprise: formation réalisée sur mesure pour un ou plusieurs stagiaires d'un même client (entreprise, collectivité, particulier).
Formation autonome : achat d'une licence Digital Learning pour un travail autonome dans les locaux de BONJOUR WORLD et/ou en dehors des locaux.

3. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les actions de formation sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.
BONJOUR WORLD transmet l'ensemble des documents nécessaires conformément aux textes en vigueur.
Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais les documents contractuels dûment signés et complétés. Une attestation de formation est adressée au Client à l'issue de chaque action de formation si nécessaire.

4. CATALOGUE ET SITE INTERNET

Le catalogue et le site internet BONJOUR WORLD ne sont pas des documents contractuels. À tout moment, BONJOUR WORLD se réserve le droit d´annuler la commercialisation ou de modifier le contenu de l´une de ses formations.

5. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à BONJOUR WORLD en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels BONJOUR WORLD pour les besoins desdites commandes.
Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces fichiers, le Client peut écrire à BONJOUR WORLD pour s'opposer à une telle communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier BONJOUR WORLD.

6. RÉFÉRENCES COMMERCIALES

Le client autorise BONJOUR WORLD à faire figurer son nom et/ou son logo sur une liste de références commerciales notamment sur le site internet, sauf mention explicite de la part du client.

7. DROITS DE PROPRIÉTÉ

La propriété intellectuelle de tous les supports reste à BONJOUR WORLD. Toute copie ou diffusion ne peut se faire sans l´accord préalable par écrit à BONJOUR WORLD.

8. OBLIGATIONS

Dans le cadre de ses prestations de formation, BONJOUR WORLD a une obligation de moyens et non de résultats.

9. DROIT APPLICABBLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre BONJOUR WORLD et ses Clients relèvent de la Loi française.

10. JURISDICTION COMPETENTE

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du lieu de circonscription de BONJOUR WORLD quels que soient le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.
Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront.
La présente clause est stipulée dans l'intérêt de BONJOUR WORLD qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

11. INSCRIPTIONS, DÉROULEMENT

11.1. PREREQUIS

BONJOUR WORLD définit les prérequis pour suivre les formations. Avant toute inscription, le client peut faire évaluer son niveau par BONJOUR WORLD. En aucun cas, BONJOUR WORLD ne pourra être tenu pour responsable des conséquences d´une non adéquation entre le niveau du(des) stagiaire(s) et les prérequis nécessaires pour les formations.

11.2. INSCRIPTIONS

Toute commande devra être effectuée par écrit à BONJOUR WORLD ou par l'application MonCompteFormation ou le site www.moncompteformation.gouv.fr.
Dans tous les cas, la prise de commande devra être accompagnée d'un bulletin d'inscription dûment visé par le Client ou validé dans l'application MonCompteFormation ou le site www.moncompteformation.gouv.fr. Dans le cas contraire, BONJOUR WORLD se réserve le droit de disposer librement des places retenues par le client.
Toute commande est soumise à l´acceptation de BONJOUR WORLD, acceptation qui sera notifiée par écrit. BONJOUR WORLD se réserve notamment le droit de refuser une inscription dans le cas où le nombre maximum de stagiaires serait atteint, le stagiaire sera alors orienté vers une autre date.
Les remplacements de stagiaires sont admis à tout moment, sans frais, en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant sous réserve de remplir les conditions d'accès à la formation.
Dans le cas où un Client passerait une commande à BONJOUR WORLD, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), BONJOUR WORLD pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

11.3. CONVOCATION AUX ACTIONS DE FORMATION

BONJOUR WORLD adressera au client une convocation ainsi que les informations générales liées à la formation et ce avant le début de celle-ci.

11.4. OBLIGATIONS DU STAGIAIRE ET DU CO-CONTRACTANT ENVERS L'ORGANISME DE FORMATION

Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur.
Si la formation est assurée à l'extérieur, le salarié doit en outre respecter le règlement intérieur des Services Formation de BONJOUR WORLD. La transmission de la convention de formation dûment visée implique l'adhésion complète des stagiaires au règlement intérieur de BONJOUR WORLD.
Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit. Il s'oblige à signer la feuille de présence mise à sa disposition notamment sur son compte sur http://bonjourworld.konosys.com/etudiant/Login.aspx. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur ou les présentes dispositions. En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité pourra être sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de formation.
Si le stagiaire dispose d'un accès au Digital Learning, ce dernier s'engage à réaliser les heures recommandées dans son parcours pédagogique. Le Digital Learning est un accès à l'école en ligne et s'entend comme un forfait. A défaut de la réalisation des heures de Digital Learning, 100% de l'accès à l'école en ligne sera facturé ou débité sur le compte CPF (en fonction du mode de financement).
L'employeur - ou selon le cas le stagiaire - s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée du stage une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de BONJOUR WORLD. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré l'organisme de formation pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le stagiaire ou préposé, et contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que l'organisme de formation ne puisse être recherché ou inquiété.

11.5. MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

BONJOUR WORLD met à disposition les moyens matériels strictement nécessaires au stage (moyens audiovisuels, outils informatiques, plateforme technique...) Il est entendu que les outils pédagogiques sont mis à la disposition des stagiaires uniquement aux fins de formation, ce qui exclut toute utilisation à des fins personnelles.
En conséquence, le stagiaire s'interdit notamment d'introduire, dans quelque système informatisé que ce soit, des données qui ne seraient pas strictement liées et nécessaires à sa formation. Le stagiaire s'interdit de supprimer, modifier, adjoindre un code d'accès, mot de passe ou clé différent de celui qui a été mis en place ainsi que d'introduire dans le système des données susceptibles de porter atteinte aux droits patrimoniaux et extrapatrimoniaux de l'organisme dispensateur de la formation et/ou de nuire au bon fonctionnement dudit organisme.
De la même façon, il s'interdit de falsifier, dupliquer, reproduire directement ou indirectement les logiciels, progiciels, CD Roms, DVD mis à sa disposition pour les besoins de la formation et/ou auxquels il aura accès ainsi que de transmettre de quelque façon que ce soit des données propres au centre de formation. Il s'interdit également de transmettre ses codes d'accès personnel de sa plateforme de Digital Learning à une tierce personne.

11.6. EXAMENS ET CERTIFICATIONS

Concernant les examens et certifications LINGUASKILLS®, LILATE®, ALTISSIA ®, l'inscription est libre et sur rendez-vous.
Concernant les examens et certifications TOEIC®, les stagiaires inscrits s'engagent par ailleurs à figurer parmi les effectifs BONJOUR WORLD au moment de leur inscription. Les stagiaires BONJOUR WORLD doivent suivre une formation présentielle ou distancielle, quelle qu'en soit la forme.

12. CONDITIONS D'ANNULATION, REPORT OU MODIFICATION

12.1. A L'INITIATIVE DU CLIENT

Pour les cours intra-entreprise ou individuels : le stagiaire a la possibilité d'annuler et reporter un cours jusqu'à 48 heures avant le cours prévu. En cas d'annulation à moins de 48 heures avant le cours, BONJOUR WORLD facture le cours prévu.
Pour les cours inter-entreprises : la réalisation de la formation est soumise à la composition du groupe. Une séance manquée par un stagiaire ne peut pas donner lieu à une séance de rattrapage. Le cours auquel n'a pas participé le stagiaire, et qui a eu lieu en son absence, est facturé.
En cas de dédit par les clients moins de 10 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, ou l'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action. Ces sommes ne sont pas imputables sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise et ne peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.
En cas de cessation anticipée de la formation pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :
- paiement des heures réellement suivies selon la règle à l'exception du Digital Learning qui sera facturé en intégralité
- versement à titre de dédommagement pour les heures non suivies du fait du stagiaire à hauteur de 50% du coût restant.

12.2. A L'INITIATIVE DE BONJOUR WORLD

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de BONJOUR WORLD, le présent contrat est résilié, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata-temporis de leur valeur prévue au présent contrat.
Le démarrage de la session est soumis à la constitution d'un groupe d'effectif suffisant. Dans l'hypothèse où le nombre de stagiaires serait insuffisant 1 (une) semaine avant le démarrage de la session prévue, BONJOUR WORLD se réserve le droit d'annuler ou reporter celle-ci sans préjudice envers le stagiaire. Il appartient au stagiaire de s'enquérir de la bonne tenue d'une session programmée avant son démarrage.
En tout état de cause, BONJOUR WORLD ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le client ou dommages conséquents à l´annulation d´une formation ou à son report à une date ultérieure.

13. TARIFS, CONDITIONS DE PAIEMENT

13.1. TARIFS

Les tarifs peuvent être affichés Hors Taxes (HT) ou Toutes Taxes Comprises (TTC).
Si la TVA est applicable, son taux est égal à 20% pour les actions de formation.
Les prix comprennent les coûts de la prestation académique ainsi que la fourniture d´un support de cours par stagiaire. Sauf mention spécifique, les repas, les frais de transports et d´hébergement ne sont pas compris dans les prix.

13.2. CONDITIONS DE PAIEMENT

13.2.1. Actions de formation inter-entreprises :

Les factures sont payables sans escompte et à l'ordre de BONJOUR WORLD à réception de la facture. Un échelonnement du règlement (paiement en plusieurs fois) n'est possible que s'il est expressément mentionné sur la facture.
Les repas sont optionnels, ils seront facturés en sus et imputables sur la participation de l´employeur dans la limite de 5 fois le minimum garanti par jour et par stagiaire (Décret n°2001-554 du 28.6.2001 - JO 29.06.2001). Même en cas de paiement de la commande par un OCPA, les repas seront facturés au client.

13.2.2. Actions de formation intra-entreprise, parcours de formation et cycles :

Les factures sont payables sans escompte et à l'ordre de BONJOUR WORLD à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.
En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, BONJOUR WORLD se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

13.2.3. CAS DE PRISE EN CHARGE PAR UN OPCO

Dans le cas d´une prise en charge partielle ou totale par un OCPO, il appartient au client d´effectuer la demande de prise en charge auprès de l´OCPO concerné. Si le client valide une convention de formation sans accord de prise en charge par son OPCO, les frais d´inscription seront facturés au client. En cas de prise en charge partielle par un OCPO, la différence sera facturée directement au client.

13.3. PÉNALITÉS DE RETARD

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. A ces pénalités s'ajoute une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.
Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

14. RENONCIATION

Le fait pour BONJOUR WORLD de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.